

### **FAIF : le CJB recommande le oui**

*La Neuveville, le 15 janvier 2014*

Le Conseil du Jura bernois (CJB) est favorable à la création d'un Fonds pour la construction et l'entretien des chemins de fer en Suisse. Il a décidé à l'unanimité moins une abstention de recommander à la population d'accepter l'arrêté fédéral sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) lors de la votation du 9 février prochain.

Le CJB prend position sur des objets fédéraux à titre exceptionnel lorsque le Jura bernois est directement concerné. La condition est remplie dans le cas de cette votation puisque la première étape des travaux qui seront financés par le Fonds permettra de concrétiser le doublement de la voie de chemin de fer entre Gléresse et Douane. Cette réalisation que la région demande de longue date supprimera le dernier tronçon à voie unique sur la ligne Romanshorn/Saint-Gall – Bienne – Lausanne/Genève. Elle permettra d'accroître l'attractivité de la ligne du pied du Jura et donc de maintenir et développer de bonnes correspondances avec le trafic grandes lignes dans les nœuds de Bienne, Moutier et Neuchâtel via La Chaux-de-Fonds. Le doublement de la voie aura aussi un impact positif sur le trafic régional pour les habitant-e-s de La Neuveville et du Plateau de Diesse.

Le projet FAIF contient également, outre la réalisation de nouvelles infrastructures, un volet consacré à l'entretien du réseau, où un rattrapage est nécessaire. Il s'agit d'un élément essentiel pour le maintien de la qualité ainsi que l'augmentation de la sécurité et du confort des voyageurs. En cas de non, il y a un risque que les moyens financiers ne suffisent plus pour l'ensemble du réseau et que seuls les aménagements prévus dans les métropoles soient réalisés, au détriment du trafic régional.

Près de 30 ans après le lancement de Rail 2000, plus de 20 ans après l'acceptation des Nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA), la population suisse a l'occasion de confirmer le choix de l'excellence et de la haute qualité qu'elle a fait à de nombreuses reprises pour ses transports publics. Le CJB invite les ayants droit du Jura bernois à ne pas laisser passer cette chance.

### **Informations**

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73 (dès 11h00)